

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

AMENDEMENT

N° DN528

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter le rapport annexé par l'alinéa suivant :

« Dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport d'information sur les conséquences d'une augmentation des températures humides en Guyane à horizon 2050 et 2070 et sur la capacité de la France à se projeter et à accéder à l'espace. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES demande un rapport du Gouvernement sur le rôle des armées dans la protection du territoire français face aux variations extrêmes du climat.

Depuis 2005, des températures humides de +35° C ont été signalées pour des courtes périodes neuf fois dans des endroits comme le Pakistan et le golfe Persique. Ces phénomènes sont de plus en plus fréquents. Or, il est établi qu'une personne ne peut pas vivre si l'indice de température humide est supérieur à 35° C pendant six heures. En effet, si le corps n'est pas capable de se rafraîchir, le cœur s'arrête. Aujourd'hui, une grande partie des régions chaudes et humides de la Terre ont un indice de température humide situé entre 25 à 27 ° C maximum. Certaines zones du monde sont

particulièrement concernées par la problématique de l'augmentation de l'indice des températures humides. Ce pourrait être le cas, d'ici 2050, de l'Asie du Sud (Inde, Pakistan), du golfe Persique (Iran, Oman, Koweït), des pays bordant la mer Rouge (Égypte, Arabie saoudite, Soudan, Éthiopie, Somalie, Yémen). D'ici 2070, l'est de la Chine et une partie du Brésil ainsi que toute la Guyane pourraient aussi dépasser les 35° C.

La Guyane pourrait donc ne plus être vivable une grande partie de l'année d'ici 2070. Il est même possible que ces estimations soient trop optimistes étant donné la vitesse à laquelle se dégrade le climat. Il faut donc s'attendre à des épisodes de plus en plus réguliers en Guyane de température humide si élevée qu'ils rendront une partie de la zone invivable à l'année. Cela aura bien évidemment un impact sur les installations militaires de la Guyane ainsi que sur la station spatiale de Kourou. Quelle sera alors la capacité de la France à se projeter dans l'espace et à y accéder dans ce scénario ? Il est urgent que le Gouvernement étudie sérieusement ces scénarios pour mieux les anticiper et s'y adapter.